



La journaliste Mimi Meno a écrit sur sa page facebook le témoignage d'un avocat, Me Fonka, témoin de ce qu'il appelle incohérence entre l'audition d'hier (de Maurice Kamto) et celui des dirigeants séparatistes

Voici ce que constate l'avocat

Lors du procès du professeur Kamto et d'autres accusés au tribunal militaire de Yaoundé, j'ai noté ce qui suit ;

- 1) Que les gens n'ont pas été empêchés d'entrer dans les locaux de la cour par rapport au procès des dirigeants de Ambazonien.*
- 2) Que l'un des accusés a eu un malaise et que le juge sans aucun retard a suspendu la session en attendant que la reprise de la santé du malaise accuse. Ce n'était pas le cas avec l'un des leaders Ambazonien au nom de Dr Fidelis pour lequel, le juge a poursuivi même quand l'infirmière a pris ses signes vitaux*
- 3) Que lorsque le tribunal a repris, il a facilement accordé une simple demande d'ajournement. Contrairement au procès des dirigeants de Ambazonain, les accusés ont vigoureusement provoqué la levée de la cour après que le tribunal ait ignoré les avocats de la défense. En fait,*

l'accusé a perturbé la cour parce qu'il a insisté pour continuer et c'est ainsi que l'affaire a été ajournée.

4) Que le cas d'aujourd'hui a été ajourné pour un peu plus d'un mois alors que celui de Ambazonians était souvent sur des bases hebdomadaires.

5) Que le procureur de la défense pour la première fois a été d'accord avec la demande d'ajournement de la part de l'avocat de la défense. Alors que le même procureur a insisté pour que l'affaire continue quand un leader Ambazonien s'est effondré.

6) Qu ' aucun des militants du MRC n'est accusé de terrorisme, alors que tous les prisonniers politiques Ambazonien, même les filles et les mineurs sont inculpés pour le terrorisme.
